

Programme de la Formation

## FeeBat 5a - Rénovation à faible impact énergétique : module recherche de performance et du confort d'usage, analyse du bâti, élaboration d'un programme

2 jours soit 14 heures de formation

### DATE(S) ET LIEU(X)

Module	Dates	Lieux
FeeBat 5a - Rénovation à faible impact énergétique : module recherche de performance et du confort d'usage, analyse du bâti, élaboration d'un programme	mercredi 3 octobre 2018	Ordre régional des architectes PACA-MARSEILLE - 12, boulevard Théodore Thurner 13006 Marseille
	jeudi 4 octobre 2018	Ordre régional des architectes PACA-MARSEILLE - 12, boulevard Théodore Thurner 13006 Marseille

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Préparer la Maîtrise d'œuvre au facteur 4 de la rénovation de bâtiment, réhabilitation, choix de systèmes et stratégie de rénovation.

### OBJECTIF(S) - Voir les objectifs pédagogiques, développés dans chaque module

- Optimiser la performance de l'enveloppe spécifique au bâti existant
- Intégrer les problématiques d'une enveloppe performante : existant, usage, hiver/été
- Connaître les solutions techniques en vue d'une performance de l'enveloppe spécifique au projet de rénovation
- Connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies liés à l'environnement et au programme fonctionnel du projet
- Choisir l'outil d'aide au projet de rénovation thermique adéquat : leurs avantages/inconvénients en fonction d'objectifs visés
- Savoir formuler des scénarios de rénovation de l'enveloppe appropriée et intégrer la rénovation par étapes

### PRISE EN CHARGE

Exceptionnellement pour le dispositif FEEBat, aucune demande de prise en charge préalable ne doit être adressée au FIF PL avant la formation. Il sera cependant impératif d'adresser votre demande de remboursement (document type) au FIF PL dès la fin de la formation (ou au plus tard dans les 15 jours après la formation) en joignant l'attestation de présence et de règlement (document type) remise par l'organisme de formation.

Après la formation :

L'organisme de formation remet au stagiaire la demande de remboursement (document type) et l'attestation de présence et de règlement (document type).

Dès que possible, au plus tard 15 jours après la formation, (au-delà de ce délai, le FIF-PL n'accordera aucune prise en charge), le stagiaire adresse au FIF-PL :

- une demande de remboursement, en utilisant le document type remis par l'organisme de formation, datée, signée et en mentionnant impérativement :
- Le code NAF et le numéro de SIRET personnel du professionnel libéral
- Le numéro de SIRET et le numéro de déclaration d'activité de l'organisme de formation
- Le module suivi, la date, le lieu et le département de la formation
- Le coût pédagogique de la formation par module payé par le professionnel libéral
- L'attestation de présence et de règlement remise par l'organisme de formation (attention, vous n'avez pas à compléter la rubrique n° dossier figurant en haut du document)
- La convention de formation, signée par les parties
- Le programme de formation
- La photocopie de l'attestation de versement de la contribution à la formation professionnel (URSSAFF) ou l'attestation d'exonération de cette contribution, pour l'année en cours
- Un RIB

La prise en charge susceptible d'être accordée par le FIF-PL est adressée au stagiaire.

Les salariés eux, doivent adresser une demande de prise en charge à leur OPCA (Actaliens...) avant le démarrage de la formation

## PUBLIC CIBLE

Architectes, collaborateurs d'architectes, projeteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maîtres d'œuvre et entreprise du bâtiment, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Toutes nos formations sont mises en œuvre avec un positionnement de départ, soit par le biais d'un questionnaire afin d'évaluer les acquis, soit par le biais d'un tour de table.

En outre, les formateurs réalisent des évaluations permanentes tout au long de la formation à partir des études de cas et/ou mises en situation qu'ils proposent.

En fin de formation, selon le sujet abordé, il arrive que nous procédions à une évaluation des connaissances acquises durant la formation, le plus souvent sous la forme d'un exercice de type quiz.

Enfin, une enquête qualitative sera remplie par les stagiaires afin d'évaluer si la formation a répondu à leurs besoins.

Module

# FeeBat 5a - Rénovation à faible impact énergétique : module recherche de performance et du confort d'usage, analyse du bâti, élaboration d'un programme

2 jours soit 14 heures de formation

Type : En inter-entreprise

## DATE(S) ET LIEU(X)

Dates	Lieux
mercredi 3 octobre 2018, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Ordre régional des architectes PACA- MARSEILLE - 12, boulevard Théodore Thurner 13006 Marseille
jeudi 4 octobre 2018, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Ordre régional des architectes PACA- MARSEILLE - 12, boulevard Théodore Thurner 13006 Marseille

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Optimiser la performance de l'enveloppe spécifique au bâti existant
- Intégrer les problématiques d'une enveloppe performante : existant, usage, hiver/été
- Connaître les solutions techniques en vue d'une performance de l'enveloppe spécifique au projet de rénovation
- Connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies liés à l'environnement et au programme fonctionnel du projet
- Choisir l'outil d'aide au projet de rénovation thermique adéquat : leurs avantages/inconvénients en fonction d'objectifs visés
- Savoir formuler des scénarios de rénovation de l'enveloppe appropriée et intégrer la rénovation par étapes

## FORMATEUR(S)

BATAILLIE Laetitia - Diplômée en Architecture

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

### Equipements et supports pédagogiques

L'association Ilot formation dispose d'une salle de formation et d'outils pédagogiques (Un vidéo projecteur, un écran, un paperboard, un PC portable,

une télévision, un magnétoscope et un lecteur DVD).

Les questionnaires de positionnement sont diffusés par des outils numériques de type Kahoot que les participants pourront remplir en direct depuis leur smartphone.

Un support papier de formation « guide-stagiaire » reprenant de manière synthétique l'essentiel des apports théoriques de la formation sera distribué par le formateur aux participants lors de la formation ou sera mis à disposition sur notre plateforme e-learning. Les participants pourront également retrouver tout au long de la formation, toutes les ressources documentaires téléchargeables et tous les supports de formation mis en œuvre pour chaque module (documents, Powerpoint, bibliographie, sitographie...) sur notre plateforme e-learning.

### Modalités pédagogiques

Les méthodes pédagogiques et les supports que nous proposons vont permettre une approche concrète et dynamique de la formation. Nous privilégions une pédagogie active, basée sur une approche socio-constructiviste qui favorisera les interactions sociales de travail. Pour cela, nous proposons des études de cas et des mises en situation visant à simuler des situations les plus proches de leur réalité professionnelle. En outre, ces travaux de groupe vise à favoriser les échanges expérientiels entre apprenants.

## PROGRAMME

### I - Analyse du Bâti et des besoins usagers

Elaborer un diagnostic énergétique global du bâti :

- Identifier les principales causes de déperditions thermiques : exemple d'un diagnostic thermique – comparatif de différents logiciels
- Etablir un bilan des systèmes et des équipements existants
- Elaborer des scénarios hiver/été
- Répertoire les pathologies liées à l'environnement et au programme fonctionnel existant

Identifier et faire émerger les besoins des usagers sur leur habitation (rénovation, embellissement ...)

Rédiger le programme

### II - Conception d'une enveloppe performante

Choisir l'outil de simulation thermique adéquat en fonction du projet/bâti

Distinguer et connaître les grands principes de rénovation de bâtiment selon leurs typologies :

- Les grandes phases historiques de logement et leur typologie thermique : individuel et collectif
- Les technologies / matériaux de rénovation de l'enveloppe
- Les stratégies de rénovation d'enveloppe par typologie de logement et par étapes

Etude de cas d'une conception d'enveloppe performante et d'amélioration du confort

- Elaborer des scénarios de rénovation de l'enveloppe
- Visualiser et quantifier des choix à l'aide des outils de simulation
- Séquencer la rénovation de l'enveloppe par étapes (arbre de décisions)
- Intégrer la gestion du confort estival et des surchauffes d'un bâtiment basse consommation

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

**A retourner par courrier complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :**  
**Ilot Formation 45 rue Jacques Gamelin 31100 Toulouse**  
**05.62.86.16.33 - contact@ilotformation.com**

FORMATION : FeeBat 5a - Rénovation à faible impact énergétique : module recherche de performance et du confort d'usage, analyse du bâti, élaboration d'un programme

Module	Dates	Lieux
FeeBat 5a - Rénovation à faible impact énergétique : module recherche de performance et du confort d'usage, analyse du bâti, élaboration d'un programme	mercredi 3 octobre 2018, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Ordre régional des architectes PACA-MARSEILLE - 12, boulevard Théodore Thurner 13006 Marseille
	jeudi 4 octobre 2018, 09h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00	Ordre régional des architectes PACA-MARSEILLE - 12, boulevard Théodore Thurner 13006 Marseille

**Durée :** 2 jours soit 14 heures

**Places limitées à :** 12

**Date de clôture des inscriptions :** 01/10/2018  
*(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)*

### PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Date de naissance :** ..... **Téléphone :** .....

**E-mail personnel :** ..... *(E-mail personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

**Ancienneté dans l'entreprise :** ..... **Numéro de sécurité sociale :** .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP :**  Oui /  Non **Architecte DPLG :**  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte :** .....

**Activité du stagiaire :**

**Mode d'exercice :**

- Architecte
- Architecte expert
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

- ACTALIANS
- AGEFICE
- AGEFOS PME
- AGEFOS PME délégation de l'Aveyron
- CCI Formation Gers
- Conseil départemental de la Haute Garonne
- CONSTRUCTYS
- Constructys Occitanie
- Direction Régionale POLE EMPLOI-Service Production Centralisée
- DRAC
- FAFIEC
- FIF PL
- Fonds propres
- Gamba Acoustique
- Mairie de Castres
- Ministère de la défense
- OPCALIA
- Pôle Emploi- Agence de services Spécialisés 63
- Rodez agglomération
- SICOVAL
- UNIFORMATION
- Autre : .....

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

**Demande de subrogation :**  Oui /  Non

**ORGANISME / ENTREPRISE**

**Raison Sociale :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Type d'entreprise :** ..... **Activité principale :** .....

**Gérant(e) :** ..... **Fonction :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** ..... **E-mail :** .....

**Siret :** ..... **N° société d'architecture :** ..... **Effectif dans l'organisme :** .....

ADHÉSION ANNUELLE			
	Organisme	25,00 €	..... €
	Individuelle	25,00 €	..... €
<b>Module 1 : FeeBat 5a - Rénovation à faible impact énergétique : module recherche de performance et du confort d'usage, analyse du bâti, élaboration d'un programme</b>		<b>14h / 2 jours</b>	
Coût pédagogique	Plein tarif	500,00 €	..... €
	Jeunes inscrits	500,00 €	..... €
	Demandeur d'emploi	500,00 €	..... €
<b>TOTAL</b>			..... €

### MODE DE PAIEMENT

Chèque
  Virement
  Carte bancaire
  Espèces
  Prélèvement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

## Conditions Générales de Vente

### Conditions et procédure d'inscription

1. L'inscription est définitive dès réception de la convention de formation dûment signée, accompagnée du règlement.
2. Imprimer la convention de formation et l'envoyer avec le règlement complet à l'ordre de « Ilot Formation » à l'adresse suivante :

**L'Ilot Formation**  
**45 rue Jacques Gamelin - 31100 Toulouse**

3. Faire la demande de prise en charge à votre fonds de formation (Actaliens, FIFPL, Fafiec, Agefos, etc.) et joindre à l'imprimé de demande de prise en charge, le programme et la convention de formation faisant de devis avant le démarrage de la formation. ATTENTION, les formations FeeBat et permis d'aménager ne doivent pas faire l'objet d'une demande préalable de prise en charge.

### Conditions d'annulation et de report

1. L'association Ilot Formation se réserve le droit d'ajourner le stage, au plus tard une semaine avant la date prévue. Dans cette éventualité, aucune indemnité ne sera due par l'association et le règlement sera restitué.
2. Pour toute annulation faite par le stagiaire moins de 15 jours avant le début du stage, il sera facturé au stagiaire 30% du coût du stage.
3. En cas d'abandon ou d'absence d'un participant en cours de stage, le stage sera facturé en totalité au stagiaire.
4. Dans le cas où un participant est empêché d'assister effectivement à la session à laquelle il est inscrit, son entreprise peut lui substituer un autre collaborateur avec l'accord préalable du centre de formation et sous réserve d'avoir les pré-requis demandés, avant le début du stage

### Tarifs et conditions financières

Ilot Formation est un organisme enregistré et référencé sur la plateforme DATADOCK. Nos formations peuvent ainsi être prises en charge par votre OPCA dans le cadre du plan de formation.

Nos tarifs sont forfaitaires et comprennent l'ensemble de la prestation pédagogique ainsi que les supports et documents remis aux stagiaires.

**Tarif plein** : 350,00 € net de tva par jour de formation et par stagiaire.

**Tarif réduit** : 250,00 € net de tva par jour de formation et par stagiaire inscrit depuis moins de trois ans au conseil de l'ordre des architectes.

**Tarif spécifique** pour les demandeurs d'emploi, nous contacter.

**Tarif adhésion annuelle\*** à l'association : 25,00 €

\*Année civile

### Comment financer sa formation ?

Les formations Ilot formation peuvent bénéficier d'une prise en charge par les fonds de la formation.

#### 1. Vous êtes salarié d'agence libérale

Actaliens ([www.actaliens.com](http://www.actaliens.com)) intervient dans vos demandes de formation dans le cadre du Plan de formation validé par votre employeur.

#### 2. Vous êtes architecte libéral

Le FIFPL ([www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)) prend en charge vos frais de formation. Vous devez justifier d'au moins une année complète de cotisations à l'URSSAF.

#### 3. Vous êtes dirigeant d'agence

Depuis 2005, vous avez droit à un crédit d'impôt pour vos dépenses de formation. Vous pouvez télécharger le formulaire Cerfa n°12635\*04 sur le site [www.impot.gouv.fr](http://www.impot.gouv.fr). La déclaration doit être jointe à la déclaration annuelle de résultat déposée par l'entreprise.

#### 4. Vous êtes demandeur d'emploi

Pôle emploi peut attribuer une Aide Individuelle à la Formation (AIF) pour contribuer au financement des frais pédagogiques. Le choix de la formation et sa pertinence doivent être validés par le conseiller Pôle emploi. La demande de cette aide doit être déposée au plus tard quinze jours calendaires avant le début de la formation.

### Informatique et libertés - RGPD

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription sont nécessaires à l'enregistrement de votre demande d'inscription. Votre adresse électronique est nécessaire pour vous communiquer différents renseignements pratiques (convention de formation, convocation, attestation de formation, facture...) ainsi que la newsletter de l'Ilot Formation vous informant de la programmation de ses formations chaque mois.

Toutes ces données sont utilisées par l'Ilot Formation pour la gestion et la promotion de ses propres actions de formation.

L'Ilot Formation est la seule propriétaire des informations recueillies via son site internet ou via les bulletins d'inscription.

L'Ilot Formation s'engage à ne jamais vendre, ni échanger, ni transférer vos informations personnelles à une autre société pour n'importe quelle raison, sans votre consentement.

La protection de vos données personnelles étant essentielle pour son activité, l'Ilot Formation s'engage à conserver toutes vos données personnelles sur un serveur sécurisé et exclusivement accessible aux équipes de l'Ilot Formation.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification en nous adressant un courrier.